

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 17 octobre 2022

Délibération n° CP-2022-1687

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale (RESACOOOP) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour le programme d'actions 2022

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel Longueval

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 66

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 30 septembre 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Blandine Collin

Présents : M. Artigny, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, Mme Benahmed, M. Ben Itah, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, Mme Chadier, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Duvivier Dromain, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : Mme Asti-Lapperrière (pouvoir à M. Grivel), M. Athanaze (pouvoir à M. Badouard), M. Charmot (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Fournillon (pouvoir à M. Vincent), M. Geourjon (pouvoir à M. Pelaez).

Absent non excusé : M. Kabalo.

Commission permanente du 17 octobre 2022**Délibération n° CP-2022-1687**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale (RESACOOOP) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour le programme d'actions 2022

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

La Commission permanente,

Vu le rapport du 28 septembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

Depuis le 1^{er} juillet 2017, le groupement d'intérêt public (GIP) RESACOOOP, créé en 2005, a intégré l'ensemble des activités du centre de ressources et d'appui pour la coopération internationale et a étendu ses services sur la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA), avec 2 sites : l'un à Lyon (siège), l'autre à Clermont-Ferrand.

Le GIP compte désormais 27 membres (État, Région, collectivités locales dont la Métropole de Lyon, universités et associations humanitaires ou de solidarité internationale), qui assurent le pilotage politique de RESACOOOP, contribuent financièrement à son fonctionnement et mettent leurs expertises et compétences respectives au service de la communauté des acteurs régionaux.

RESACOOOP contribue au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale, dans le domaine de la coopération décentralisée non gouvernementale et au renforcement des compétences de tous ceux qui agissent dans le cadre de ces actions dans le territoire de la Région AuRA : collectivités locales, organisations non gouvernementales (ONG), organismes privés et publics, dans le cadre d'actions innovantes et d'actions de coopération au développement. C'est un espace de rencontres et de dialogue accessible à tous les habitants de la Métropole.

II - Objectifs

La Métropole développe une politique de coopération au développement et de solidarité internationale qui vient en appui des collectivités territoriales, de ses territoires partenaires et en soutien aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire pour leur permettre d'intervenir de la façon la plus pertinente possible à l'international.

Pour atteindre ces objectifs, celle-ci souhaite renouveler sa participation financière à RESACOOOP au titre de l'année 2022, contribuant ainsi, en qualité de membre, à l'équilibre financier de RESACOOOP.

III - Compte-rendu et bilan des actions réalisées au titre de l'année 2021

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0672 du 5 juillet 2021, la Métropole a attribué une subvention d'un montant de 11 000 € au profit de RESACOOOP dans le cadre du programme d'actions, pour l'année 2021, qui s'articulait autour de 5 axes.

1° - Le service régional d'intérêt général

Il s'agit des activités d'information, de formation et d'appui-conseil à destination de toutes les organisations ou personnes impliquées, ou souhaitant s'impliquer, dans des actions de coopération et solidarité internationale.

Outre les interactions directes avec les acteurs, le service comprend, également, les activités de production et d'amélioration des outils d'information sur la coopération et la solidarité internationale : développer et animer le site internet, rénover et mettre à jour la base de données, développer de nouveaux outils ou vecteurs de sensibilisation.

La mise en œuvre de cet axe a donné lieu aux actions suivantes :

- 41 temps collectifs d'échanges avec les acteurs locaux représentant 340 structures différentes,
- 850 demandes d'information et d'orientation et près de 170 appuis aux porteurs de projets,
- 8 sessions de formations,
- participation au salon Soliway, événement d'information et d'orientation sur les métiers et la formation dans la solidarité internationale à la Cité de la solidarité d'Annemasse, plus de 100 contacts établis,
- 82 000 visites pour plus de 60 000 utilisateurs sur le site internet de RESACOOOP,
- 70 étudiants en communication de l'Institut de la communication (ICOM) Lyon 2 mobilisés auprès de structures de solidarité internationale.

2° - Le maillage géographique et thématique

Les activités visent à mailler le territoire régional de structures et de réseaux ressources, de manière à relayer, au plan local, le service régional d'intérêt général et d'apporter, au plus près des habitants, les ressources d'actions pour concrétiser des projets de coopération et de solidarité internationale.

Le développement de ces partenariats s'appuie sur des conventionnements et sur une animation visant à partager des expériences, améliorer les pratiques de chacun, co-construire des outils et développer une vision commune.

En 2021, les actions ont permis de :

- développer un réseau de proximité pour les acteurs dans les 8 départements,
- consolider les réseaux jeunesse et solidarité internationale (RJSI) avec, par exemple, le lancement du projet RECITAL en lien avec l'Agence française de développement (AFD),
- élargir les thématiques abordées avec la signature d'un partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la fin du programme Promouvoir les actions pour la gestion des déchets au Sud (PAGEDS) pour la promotion du 1 % déchets en région.

3° - Les espaces de concertation

RESACOOOP propose aux acteurs de s'emparer de nouveaux thèmes du développement tels que l'adaptation au changement climatique, la place de la culture ou du développement économique dans la coopération au développement, et de faire progresser une réflexion commune.

Les actions prennent la forme de groupes de travail et de plateformes et s'appuient sur la mobilisation et l'expertise des membres du GIP et des partenaires du maillage géographique et thématique. Elles cherchent à favoriser une connaissance mutuelle des actions de coopération portées par chacun des acteurs et à produire de nouveaux outils.

En 2021, il a été organisé :

- des réunions et ateliers d'échanges qui ont pris la forme de *webinaires* avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, également dans le cadre du projet européen *Frame Voice report* ainsi qu'avec le groupe de concertation Sécurité au Sahel,
- la coordination régionale du Festival des solidarités (FESTISOL) avec 32 collectifs, 218 animations réalisées, 281 structures partenaires impliquées, plus de 7 400 personnes participantes.

4° - La recherche-développement et l'observatoire régional

RESACOOP se positionne comme structure référente du territoire régional dans les domaines de la coopération et de la solidarité internationale. Les informations collectées et l'expérience accumulée doivent être mises à disposition de tous et toutes afin de contribuer à la capitalisation d'expériences et à la production de nouvelles pratiques de coopération internationale ainsi qu'à l'évolution des politiques publiques.

Les activités en cours sont :

- l'enrichissement de la base de données,
- la co-production de connaissances sur l'intérêt local de la coopération internationale,
- la recherche sur la communication des acteurs de solidarité internationale.

5° - Les projets inter-régionaux

RESACOOP a également pour rôle de faciliter l'interface et la mise en relation des acteurs régionaux avec les niveaux nationaux, inter-régionaux et internationaux, notamment, avec des partenaires du Sud.

Cette fonction d'interface est soutenue par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et inclut, également, les activités de montage et de mise en œuvre de projets à l'échelle européenne.

Le projet européen *Mindchangers*, par exemple, vise à encourager l'engagement des publics jeunes, hors temps scolaire, pour soutenir des actions d'éducation à la citoyenneté internationale, en particulier autour des questions du changement climatique et des migrations dans le cadre de l'agenda 2030.

Il est à noter que l'ensemble du programme de travail a dû s'adapter au contexte sanitaire lié à l'épidémie de la Covid-19 et que le déroulement de certaines actions prévues a été réadapté en fonction des contextes.

IV - Programme d'actions RESACOOP 2022 et plan de financement prévisionnel

Le programme de travail poursuit les objectifs suivants sur ses 5 axes habituels auquel s'ajoute un 6^{ème} axe transversal :

1° - Le service régional d'intérêt général

Afin de renforcer les compétences des acteurs de la coopération internationale il est proposé de :

- poursuivre l'amélioration du système de suivi et d'enregistrement des demandes,
- diversifier l'offre des formations, de leurs formats et de leur géographie pour être plus près des territoires et s'appuyer sur les membres et partenaires,
- améliorer les outils d'information et de communication en assurant la veille et l'information par la lettre de RESACOOP, la lettre électronique mensuelle RESA'CLIC,
- poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de communication avec les membres du GIP en valorisant les événements et les productions de 2022,
- finaliser la base de données des actions de coopération internationale et d'éducation à la citoyenneté et le cahier des charges du renouvellement du site RESACOOP.

2° - Le maillage géographique et thématique

Afin de poursuivre le rapprochement des activités avec les acteurs locaux, il est proposé de :

- développer le maillage géographique sur tout le territoire de la Région AuRA,
- poursuivre le développement des RJSI avec le projet RECITAL 2^{ème} phase, financé par l'AFD sur la thématique de l'appropriation des objectifs de développement durable (ODD) par des publics jeunes, en partenariat avec les 6 têtes de réseaux départementaux jeunesse et solidarité internationale (RDJSI),
- élargir les thématiques abordées comme le 1 % eau avec la mise en œuvre de la convention de partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le programme solidarité eau (PS-Eau) et avec un nouvel acteur, l'Agence de l'eau Loire Bretagne,
- valoriser les productions du projet PAGEDS sur le 1 % déchets,
- poursuivre les négociations avec le rectorat de région académique AuRA en vue de la préparation du cadre de travail 2022-2027 dans la perspective du programme européen *DEAR-Education (Development Education and Awareness Raising)* à la citoyenneté mondiale 2022.

3° - Les espaces de concertation

Il s'agit d'animer les espaces d'échanges et de concertation avec les partenaires, notamment par :

- la poursuite de la concertation entre collectivités territoriales et associations impliquées, par exemple pour l'Ukraine,
- la coordination régionale du Festival des solidarités par l'accompagnement des 30 collectifs locaux,
- l'animation de la thématique éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans le champ des ODD pour alimenter la réflexion sur le cadre de travail 2022-2027,
- le programme Développement économique et coopération internationale sur les thématiques prioritaires eau, déchets, énergie, agriculture/alimentation,
- la poursuite de la mutualisation des expériences et pratiques des membres du GIP impliqués dans des zones à risques, par exemple en zone sahélienne.

4° - La recherche-développement et l'observatoire régional

Il s'agit de suivre l'évolution des dynamiques de coopération en Région AuRA par :

- l'enrichissement des bases de données et la réalisation d'un baromètre 2022 régional de la coopération et de la solidarité internationale,
- la valorisation des résultats de l'enquête réalisée sur l'intérêt local de la coopération internationale dans le champ de l'accès à l'eau et l'assainissement.

5° - les projets inter-régionaux

Il s'agit de participer aux réseaux régionaux et nationaux par :

- la participation au projet Promouvoir et réaliser les objectifs de développement durable pour innover et grandir ensemble (PRODDIGE) phase 2, piloté par le service de coopération au développement (SCD),
- la concertation avec les structures de niveau national comme l'AFD et son groupe Éducation à la citoyenneté et solidarité internationale (ESCI),
- la pérennisation du fonds territorialisé régional d'appui à des micro-projets de solidarité internationale,
- la poursuite du programme inter-régional européen *MindChangers*, 2^{ème} appel à projets,
- l'intégration de RESACOOOP au réseau Conférence inter-régionale des 12 réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA).

6° - Un axe de travail transversal

Enfin, RESACOOOP a réalisé avec les membres du GIP et les publics concernés un bilan des activités de la période 2015-2020 et consolide son nouveau cadre de travail pour la période 2022-2027.

Le budget prévisionnel 2022 est le suivant :

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
achats marchandises	2 000	vente produits, prestations services	2 200
services extérieurs dont :	217 070	subventions d'exploitation dont :	1 091 702
<i>frais de locaux et de gestion</i>	<i>48 000</i>	<i>État - ministère des Affaires étrangères et du développement international</i>	<i>100 000</i>
<i>portail internet / communication</i>	<i>30 000</i>	<i>Région AuRA - fonctionnement</i>	<i>300 000</i>
<i>maintenance BDD / Site internet</i>	<i>3 000</i>	<i>Région AuRA - fonds micro-projets</i>	<i>20 000</i>
<i>sous-traitance démultiplication</i>	<i>25 000</i>	<i>Métropole</i>	<i>11 000</i>
<i>sous-traitance projets spécifiques</i>	<i>72 200</i>	<i>Ville de Clermont-Ferrand</i>	<i>4 000</i>
<i>prestations informatiques</i>	<i>1 500</i>	<i>Ville de Grenoble</i>	<i>3 000</i>
<i>assurances</i>	<i>400</i>	<i>Ville de Chambéry</i>	<i>1 000</i>
<i>ouvrages généraux</i>	<i>200</i>	<i>Département de l'Isère</i>	<i>3 500</i>
<i>reprographie</i>	<i>5 000</i>	<i>Département de l'Ardèche</i>	<i>2 000</i>
<i>frais organisation</i>	<i>31 770</i>	<i>Département de l'Allier</i>	<i>1 000</i>
<i>réunions/Formations</i>		<i>Agence de l'eau Rhône Méditerranée</i>	<i>13 500</i>

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
		<i>Corse</i>	
		<i>Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID)</i>	9 300
		<i>FESTISOL</i>	
		<i>AFD via AMP</i>	27 000
		<i>AFD via CIRMA</i>	101 932
		<i>Région Piémont</i>	479 970
		<i>délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)</i>	14 500
autres services extérieurs dont :	290 478		
<i>personnel mis à disposition</i>	256 978		
<i>honoraires</i>	18 000		
<i>déplacements, missions, réceptions</i>	8 500	produits financiers	500
<i>frais postaux et télécommunication</i>	6 800		
<i>services bancaires</i>	200		
impôts et taxes	12 300	reprises sur amortissements et provisions	47 344
charges de personnel	210 593		
autres charges de gestion courante	402 305		
dotation aux amortissements et provisions	7 000		
Total charges	1 141 746	Total produits	1 141 746

Pour mémoire, le budget 2021 du GIP RESACOOOP était de 522 000 €.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit du GIP RESACOOOP dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2022, montant identique à l'année 2021.

Le paiement de la subvention interviendra en une fois, à la suite de l'entrée en vigueur de la présente délibération et sur présentation d'un appel de fonds. Le GIP devra transmettre à la Métropole son rapport d'activités et ses comptes clôturés pour l'année 2022 dès leur validation en assemblée générale ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit du GIP RESACOOOP pour son programme d'actions 2022.

2° - Autorise le Président de la Métropole à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 11 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 18 octobre 2022

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20221017-292202-DE-1-1 Date de télétransmission : 18 octobre 2022 Date de réception préfecture : 18 octobre 2022
